imprimerie de thionville

Tous vos imprimés :

Cartes de visite - Faire-parts

Blocs - Liasses - Brochures

Dépliants - Affiches - etc...

82 88 14 80

route d'esch-sur-alzette - zone industrielle du linkling - boîte postale 237 - 57106 thionville cedex

DES PRIX ! DES PRIX ! TOUTE L'ANNÉE

Les Nouvelles Solderies

WOIPPY
Centre Commercial MAMMOUTH
☎ 87 33 18 11

THIONVILLE - TERVILLE
Zone du Linkling
(derrière le Géant du Meuble)
☎ 82 34 34 85

TERVILLE D'ACCUEIL

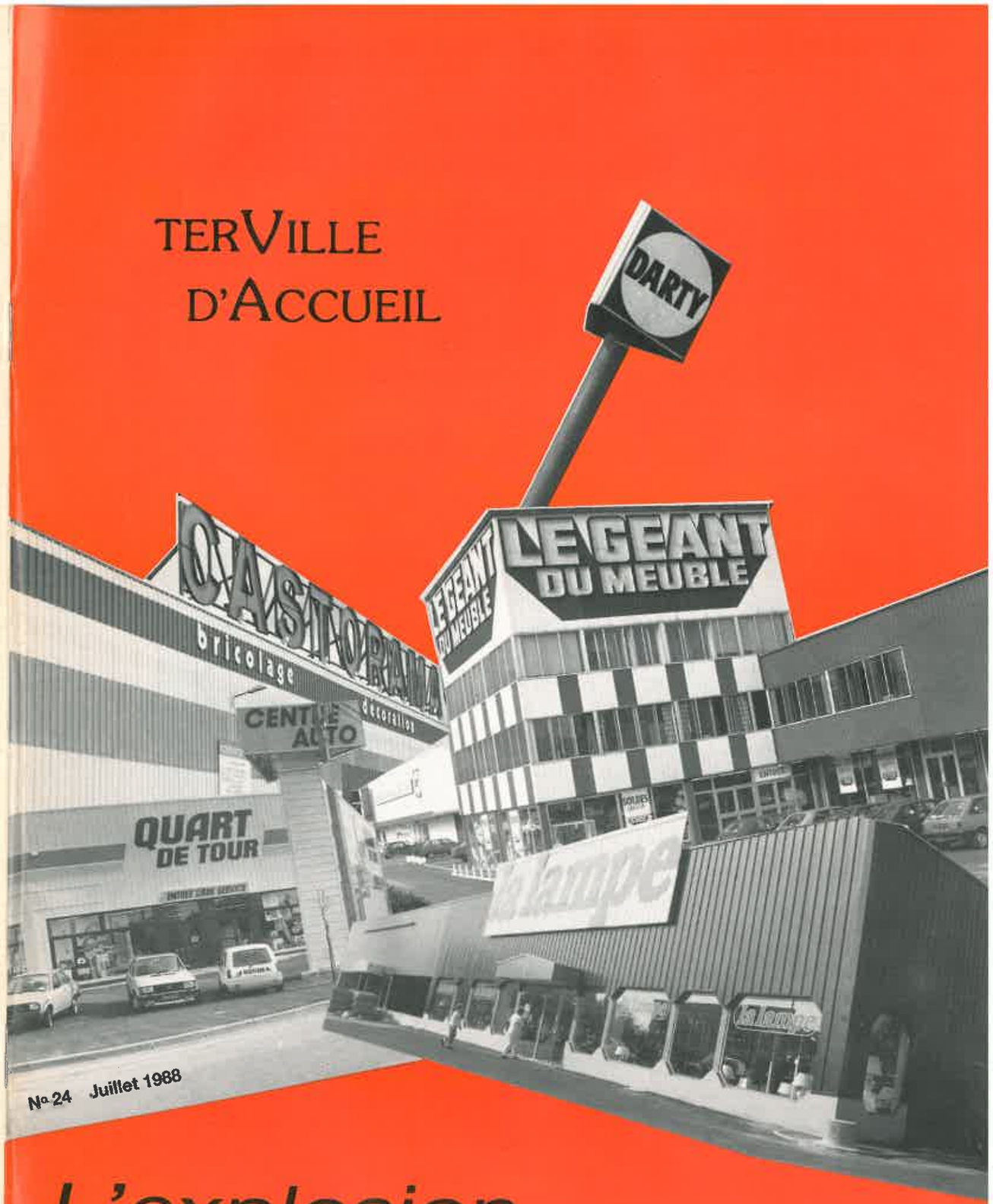

N° 24 Juillet 1988

L'explosion du Linkling III

CREDIT MUTUEL
UNE BANQUE POUR LES TERVILLOIS

Votre CREDIT MUTUEL Vous Propose...

— Ses formules d'épargne et de placements
- Le livret d'épargne 4,5% net d'impôts
- Le livret et le plan d'épargne logement
- Le jumelé patrimonial
- Le CODEVI
- Les obligations, les actions, les SICAV
- Les fonds communs de placement
- Les parts B Crédit Mutuel 9 % Net
- Le placement ORCHIDÉE 7,50 % en 1987

— Ses prêts adaptés à votre situation
- Les crédits personnels
- Les prêts immobiliers
- Les prêts conventionnés
- Les prêts épargne-logement
- Le découvert eurochèque

Ses services pour faciliter votre vie quotidienne
- Le compte-courant
- Les cartes de paiement
- Les domiciliations
- Le change
- Les négociations titres, coupons, or,
- Les assurances
- Les voyages
- Les services aux associations

Ses conseils personnalisés
dans le domaine immobilier, patrimonial, fiscal

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS
64a, ROUTE DE VERDUN
TERVILLE
Tél 82 88 54 79

ouverte tous les jours de 9 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h 15 sauf samedi après-midi et lundi matin

PLUS DE 3 200 CLIENTS ET SOCIÉTAIRES

Cette présente édition de «Terville d'Accueil» ouvre le dossier de la Zone d'Aménagement Concerté d'activités commerciales du Linkling III.

Pourquoi un tel projet ? Pour qui, comment, et avec quelles chances de réussite est-il mené ? Autant de questions auxquelles nos reportages essaient de répondre pour votre information.

Mais ce numéro rend compte également d'un nombre important d'actions municipales axées dans les domaines les plus divers.

Le développement de notre ville doit servir à faciliter, stimuler et promouvoir des actions dans le domaine de la culture, de l'éducation ou de la solidarité. C'est ce schéma de l'interrelation entre le dynamisme économique et la réalité culturelle que cette édition tente de faire apparaître.

Dans l'immédiat, voici venu le temps des vacances. Nous souhaitons qu'elles soient les meilleures possibles pour tous, y compris pour ceux qui resteront à Terville. Quant à nous, nous nous emploierons à ce que ce souhait devienne réalité.

René DE MATTEIS
Maire de Terville

DES VACANCES A LA CARTE POUR LES 12/17 ANS...

Les jeunes de 12 à 17 ans qui s'ennuieront cet été n'auront qu'à s'en prendre à eux même ! Ecoutez plutôt !

- De la voile, de la planche, du tennis, du ping pong, du hockey, du volley ou du foot pour de vraies activités sportives...
- De la peinture, de la sculpture, de la poterie, de la photo, de la musique ou de l'informatique pour de vraies activités culturelles et artistiques...
- Des veillées, du ciné-club pour des soirées pas bêtes...
- Des excursions et la mise en pratique des stages de voile à Cattenom et à Baerenthal pour sortir de son cocon...

Il y en aura pour tous les goûts cet été à Terville avec le service de la Jeunesse qui met à disposition un encadrement apte à placer ces activités à la portée de tous...

RENSEIGNEMENTS DES A PRESENT AU SERVICE CULTUREL. INSCRIPTIONS SUR PLACE DES LE 4 JUILLET AU GROUPE SCOLAIRE MARCEL PAGNOL - RUE FABERT.

Un horaire souple :
soit de 9 h à 18 h avec repas à midi
soit de 9 h à 18 h sans repas à midi
soit de 9 h à 12 h ou de 14 h à 18 h pour les activités uniquement.

Inscriptions à la semaine ou à la journée. Bons C.A.F. acceptés. Avec toujours la possibilité, comme par le passé de ne participer qu'aux soirées à Balavoine, à partir de 20 h 30.

Accueil et point de départ des activités : Ecole Marcel Pagnol, rue Fabert.

Cette animation mise en place par le service Jeunesse de l'ATAC s'inscrit dans le cadre de la procédure nationale : Eté prévention.

... ET POUR LES AUTRES

4/6 ANS Centre Aéré à Châtillon	**4/29 juillet** **1/26 août**	• Jeux d'extérieurs (jeux de ballons, jeux chantés, dansés etc.) • jeux d'intérieurs (puzzle, dominos, jeux d'images...) • activités manuelles (jardinage, cuisine, peinture...) • activités physiques • expressions (lecture, raconter des histoires...) • plein air (piscine, poney...) • excursions (zoo, fermes...) • veillées • camping dans le parc *Directeur :* **Pascal Brevière**
7/12 ANS Centre Aéré à Châtillon	**4/29 juillet** **1/26 août**	Mêmes activités que chez les 4/6 ans. Avec en plus Journées découverte de zoo, promenades en barques, piscine, équitation, camping *Directrice :* **Pascale Bayer**
8/13 ANS Camping à Baerenthal	**4/29 juillet** **1/26 août**	Sur place de nombreuses possibilités. (baignade, jeux d'eau, visites de la région, équitation, veillées,...) De nouveaux équipements pour les activités plages etc. *Directeur :* **M. Toddechini**
12/17 ANS Séjour itinérant du soleil Dordogne-Gard La Méditerranée	**13 juillet/** **2 août**	21 jours d'aventure pour un parcours de 3500 km qui propose : – une descente de la Dordogne en canoë – une randonnée équestre de 4 jours à travers la garrigue dans la région d'UZES (Gard) – Quatre jours de baignade en mer méditerranée dans la région de SANARY

LA MUSIQUE...

Mozart et Haydn devant une salle comble et dans un silence quasi-religieux, c'était à l'initiative **des professeurs de l'Ecole de Musique** dans l'objectif d'une culture musicale de base pour les élèves de l'école et leurs parents. "La Petite Musique de Nuit" et "La Symphonie des Jouets" ont été interprétées par un orchestre spécialement composé, pour l'occasion, de certains professeurs assistés de musiciens du Grand Orchestre de RTL et du Conservatoire de Metz sous la direction de Jean Rémy.
Harmonie entre les musiciens, justesse de ton entre la proposition et l'attente du public... Une belle soirée.

Saluant la fête de la musique du 21 juin, **l'audition des élèves de l'Ecole de Musique** a ponctué une année supplémentaire d'activités studieuses et musicales. "On ne présente plus l'école de musique" avait annoncé le directeur en préambule. Et d'ajouter un chiffre en coulisses pour résumer l'année passée : "nous avons démarré cette saison avec 197 élèves et terminé avec 196. C'est éloquent. On y vient et on y reste". Bravo.

... ILS L'ONT FAITE

JOSEPH GIACCIO
R.C. THIONVILLE B 954 058 897
44, RUE DE VERDUN
57100 TERVILLE
☎ 82.34.35.64
CARRELAGE
FAÏENCE
CHEMINÉES
TOUS STYLES
FOURNITURE
ET POSE
VISIBLE À PARTIR DE 19 h

Cordonnerie
Francioni
Travaux en tous genres
61, rue Haute
57180 TERVILLE (Village)
☎ 82 34 01 49

EH BIEN...

Chaque année, le **Gala de Danse** des groupes de Modern' Jazz et Danse Rythmique révèle son lot de talents en même temps qu'il permet à l'ensemble des élèves de s'exprimer au sein d'un ensemble dynamique.
Parvenu à ce niveau de maturité et de capacités, le club est prêt, semble-t-il, à sauter le pas tant attendu par son public : la comédie musicale. Serait-ce pour 89 ?

Ce dimanche-là, on a pris l'habitude d'inviter Maman au restaurant... Au centre communautaire, le menu y prend une saveur particulière et Maman reçoit une rose tandis qu'un spectacle coloré rappelle que c'est la fête : **Bonne Fête, Maman !**

DANSEZ MAINTENANT !

7es JOURNEES DE LA PHOTO

Vingt deux **séries** de 5 à 15 photos chacune proposées par les membres du **club photo**, deux invités d'honneur et une quinzaine de tirages de jeunes photographes de 9 à 14 ans: Les 7es journées de la photo ont offert à leurs visiteurs une approche de l'image encore plus large que leurs précédentes éditions.

A noter parmi la diversité des inspirations, la recherche personnelle de Pascal Valentin dans le domaine du tirage à la gomme bichromatée : une technique longue et coûteuse qui consiste à tirer ses photos sur n'importe quel support (tissu, papier, bois ou métal...). L'effet sur papier à grain est saisissant.

Tibor SZEKERES, jeune photo-reporter hongrois aime photographier la campagne de son pays. Il a su nous émouvoir avec ses images d'incendies dans la Puszta ou d'intempéries. Une autre de ses spécialités : la danse qu'il reflète en Noir et Blanc avec une grande plasticité.

Marie-Pierre VINCENT

Invitée d'honneur des 7es Journées de la Photo, Marie-Pierre Vincent, nous l'attendions tous impatiemment. Spécialement ceux qui avaient lu ou suivi l'un des nombreux reportages présentant celle qui cherchait à photographier la France au travers des gens qu'elle rencontrait. Et de fait, son exposition n'a laissé aucun visiteur indifférent.
Ceux qui ont cherché à établir le contact ont eu accès à ses dossiers photos et ont pu en savoir plus sur sa démarche et ses motivations : Non, elle n'a pas fait d'études photo. Sa première photo, elle l'a faite à l'âge de 9 ans, comme vous et moi avec une boîte à savon. Mais elle a toujours été passionnée par l'image des gens. Il faut voir ses séries sur les gens du spectacle ou sur le métro parisien ! Elle aime ce contact, même si cette approche lui coûte. "Lorsqu'elle aborde quelqu'un, on a l'impression qu'elle change de peau" remarque une jeune observatrice du club photo.

Les invités d'honneur

Tibor SZEKERES

Marie-Pierre VINCENT

AUX TERVILLOIS "MIS EN BOÎTE".

Ainsi donc, vous l'avez séduite par un trait quelconque de votre personne ! Elle vous a "tiré le portrait" et à l'issue de son long périple, elle choisira peut-être de vous faire entrer dans son livre (contrat éditeur signé). A partir de ce moment, vous serez immortalisé en tant que spécimen de Français ou comme un élément du vaste puzzle de cette France qu'elle a voulu rencontrer. Vous ne "bougerez" plus, vous ne vieillirez plus, et pour des générations de concitoyens comme pour de nombreux peuples étrangers, vous serez une référence. Un grand honneur mais aussi une lourde charge à porter !

Peut-être éprouverez-vous alors comme un regret que l'artiste ne se soit intéressée qu'à votre enveloppe extérieure ! C'est vrai que sa passion, c'est l'image, celle qu'on renvoie aux autres quotidiennement. Peut-être aussi aurait-elle eu envie de "creuser votre personnalité". Mais l'objectif qu'elle s'est fixé ne le lui permet pas d'accrocher. Elle a choisi, pour un temps, de faire partie des gens du voyage qui passent en laissant plus qu'une image, le souvenir impérissable de quelque chose de fort, de différent dans notre quotidien de sédentaires attachés à leur sécurité.

22 : C'est le nombre d'auteurs du club de Terville qui ont choisi d'exposer dans le cadre des «7es journées de la photo».

Edith ANTONOT, Sophie BASTOUL, Yves BAUER, Olivier BENSI, Carole BOISSON, René BRICAU, Bernard COURTEBRAY, Jérôme CRIDLIG, Roger DANTONEL, M. Christine DE BASTIANI, Alain DODELER, Christian GUENNEAU, Flavien GUENNEAU, Ghislain HUCHOT, Frédéric LICINI, Roger SANZOVO, Nicole SAVENER, J. Claude SERGEANT, P. Marcel SIEST, Pascal VALENTIN, Laurette WITTNER et J.J. ZORZENONE.

DES TERVIL LOIS ENTRENT DANS LA LEGENDE

DES OUVERTURES

Contrariée par les élections législatives, **la fête des groupes scolaires Acacias** s'est déroulée cette année un samedi après-midi. on n'y a pas retrouvé l'ambiance des dernières éditions : parents et enseignants moins disponibles, animation écourtée...
Deux temps forts, cependant, dans cette animation : les chorégraphies toujours fraîches, modernes et inattendues des écoles de la Farandole et du Scarabée et le succès rencontré auprès des enfants par les stands de la kermesse.
89 devrait voir refleurir la célèbre fête du dimanche...

Peaufiné et chaleureux, éclatant de couleurs et de visages épanouis, **le spectacle de l'Ecole Pomme d'Api** était structuré autour d'un registre classique parfaitement adapté à ses jeunes interprêtes.
Un moment émouvant...

DANS LES ECOLES

L'ETE DU LIVRE

Avec l'aide de la bibliothèque municipale, les CM1 et CM2 de la ville ont participé au concours du meilleur livre "Jeunesse" organisé par **"l'Ete du Livre à Metz".**

Les participants devaient lire un minimum de cinq livres parmi les dix titres proposés et les classer par ordre de préférence en précisant les raisons de leur choix. Sur l'ensemble des participants issus de toute la Moselle et des environs, c'est un jeune Tervillois de 10 ans, **Jérôme REBAI, de l'école Gérard Philipe** qui a remporté le 1er prix : un bon d'achat de 1500 F en livres. Quant à Mathieu KEIME, élève de l'école du Moulin, il s'est classé parmi les dix premiers et il a reçu un bon d'achat d'une valeur de 300 F.

Dans un concours sérieux, tout le monde ne peut pas gagner. Malgré tout, celui-là a permis à tous ses participants un véritable enrichissement : celui d'avoir lu dans un temps record une quantité de livres de qualité ce qu'ils n'auraient peut-être pas fait en d'autres circonstances : bravo à tous...

DIAPORAMA

Ouverture en direction de la création "Jeunes" cette année au spectacle Diaporamas. On a pu voir, accompagnant les traditionnelles œuvres audio-visuelles des membres du **Diaporama-Club,** des réalisations d'élèves issus des écoles Marie Curie et Gérard Philipe. Préparés sous la direction des enseignants avec la collaboration technique du Club, ces diaporamas mettent en valeur la recherche collective dans l'œuvre créatrice.
A poursuivre...

CASSE CENTER

pièces détachées occasion toutes marques
achat et vente véhicules accidentés
Stock renouvelé en permanence
15, rue de la Marne
HAYANGE
Tél. **82 85 19 93**

Melloni S.A.
2, rue du Maillet
ZIL du Linkling
THIONVILLE
TELEPHONE :
82 88 13 37
et **82 88 17 64**
carrelage cheminées marbre sanitaire

SAINT-JEAN 88

B. Movie, on connaissait déjà. Cependant, le comité d'organisation de la Saint Jean avait souhaité leur proposer le cadre plus grandiose de l'amphithéâtre de verdure. Les caprices d'une météo un peu fraîche ont peut-être empêché la naissance de cette ambiance chaude qu'on espérait. Quoiqu'il en soit, B. Movie, c'est du vrai spectacle !

Il y a Brésil et Brésil ! Les Tervillois ont attendu longtemps, le soir de la Saint Jean, avant de retrouver un peu de l'ambiance survoltée et endiablée que «Doudouna" et son groupe avaient allumée il y a deux ans.

UNE ANIMATION TOUS PUBLICS

TROIS TAILLES POUR UN MODELE UNIQUE

"Existe en trois tailles" : le Prêt-à-porter que nous ont proposé Mimie Mathy, Michèle Bernier et Isabelle de Botton est allé comme un gant au public tervillois. Téléspectateurs imbibés d'infimes doses quotidiennes d'humour de 7 h 45, cette injection plus longue aurait pu nous faire l'effet d'un rappel. En fait, si certains sketches avaient une coupe un peu défraîchie (les trois commères à leur balcon par exemple), l'ensemble du spectacle a surtout mis en valeur trois véritables talents et la réussite d'une collaboration, d'une complémentarité et d'une amitié de tout instant :

Ecriture des textes : "c'est facile car on se complète. On écrit ensemble. On dit et on joue ce qu'on sent"

Trac : "Il est partagé par trois. On se sent solidaires, soutenues"

Public : "On s'adapte spontanément à tous nos publics. Mais en fait, ils ne sont pas très différents de l'un à l'autre. L'humour est d'une certaine façon le même à Paris ou aux quatre coins de France."

Les séquences sont drôles et nouvelles (Robert et Robert ! Les Groupies !) Les intermèdes vraiment comiques. Et en plus, on appelle un chat un chat...

Nous pouvions nous attendre à un discours féministe : on nous l'a épargné. A une référence appuyée sur la taille des actrices : nous n'avons trouvé qu'une véritable équipe du rire soudée à la scène comme à la ville. On oublie très vite la taille de Mimie et lorsqu'elle affirme qu'elle a simplement prouvé qu'on pouvait réussir même avec sa taille, c'est Isabelle qui précise "elle a réussi par son talent" qui en disconviendra ?

"Existe en trois tailles" tourne avec succès depuis deux mois seulement et il sera présenté à Paris à la rentrée. Des projets, nos trois comédiennes en ont à titre collectif (le même spectacle vu par des hommes) et à titre individuel (One woman show pour Mimie et Isabelle. Séries T.V. pour Isabelle. Quant à Michèle, elle écrit également pour André Lamy).

Votre professionnalisme et votre talent ont comblé organisateurs et spectateurs. Bravo, Mesdames !

L'espace-meuble de la famille d'aujourd'hui

LE GEANT DU MEUBLE

METZ
ZAC D'Augny – R.N. 57
Autoroute Metz/Nancy (sortie Jouy-aux-Arches)
☎ 87 66 44 15

THIONVILLE
Zone du Linkling – Route des Romains
☎ 82 88 02 10

STRASBOURG
LAMPERTHEIM-MUNDOLSHEIM
☎ 88 81 84 84

LINKLING :

Dans le cadre de l'exposition d'urbanisme "objectif 95", en novembre dernier, le projet d'extension de la zone du Linkling était présenté au public pour une réalisation dans les années 95.
A peine six mois plus tard, l'acquisition des terrains est en cours, des contrats sont signés, un aménagement quasi-définitif proposé...
Qui donc a chaussé les bottes de sept lieues, et pourquoi ?
Cette attitude, qui peut apparaître à l'observateur comme de la précipitation, est-elle positive et nécessaire ?
En un mot, qui donc fait courir le Linkling ?

ET DE III !

DOSSIER

La création d'un Linkling III, pourquoi ?

La décision d'étendre la zone d'activités du Linkling a été prise le 26 juin 87 par le Conseil Municipal pour répondre à une forte demande de la part de commerçants et d'investisseurs. Certains d'entre eux souhaitent y étendre une activité déjà en place au linkling II, d'autres projettent d'y créer de nouvelles unités commerciales.

Présentation du Linkling III

Il s'agit d'une zone commerciale de 23 ha dont 17 sur le territoire de Terville (le reste à Thionville) limitée au N. par CD 14 (direction Longwy), à l'E. par le nouveau CD 13 A bis à créer, au S. par la route de Veymerange et à l'O. par la limite communale de Terville.
Cette zone comportera trois unités commerciales de grande surface (plus de 1200 m²) : les "locomotives", et huit petites unités (moins de 1200 m²).
Le tout sera aménagé en site urbain : parkings, galeries piétonnières, végétation, éclairage, fontaines...

Un projet qui s'accélère, pourquoi ?

Parce que l'ensemble de la zone est déjà "vendu" sous forme de conventions notariées et que personne n'a intérêt à perdre du temps :
- A la source, il y a une volonté des investisseurs qui souhaitent exploiter au tôt une situation qu'ils jugent favorable.
- En découle une certaine confiance des responsables de la Ville, à l'aise dans des décisions qui ne pourront qu'être positives pour la commune.
- En aval, par chance, le relai a été pris par les pouvoirs publics qui ont déclaré la "procédure d'urgence" sur ce projet.

Le calendrier

26 juin 87 :
Décision de création de la zone du Linkling III par le Conseil Municipal.
La ville engage la maîtrise foncière (acquisition des terrains.)
Décembre 87 :
Enquête d'Utilité Publique.
Mars 88 :
Déclaration d'Utilité Publique.
Actuellement :
Une partie des terrains sont acquis (par vente à l'amiable).
Septembre-Octobre 88 :
Décision du Juge des Expropriations.
Novembre 88 :
Possibilité de "monter sur les terrains" et d'engager les premiers travaux.
Hiver 88/89 :
Procédure d'adjudication.
Fin 89 (cas de figure optimiste) :
Réalisation des premiers immeubles commerciaux.

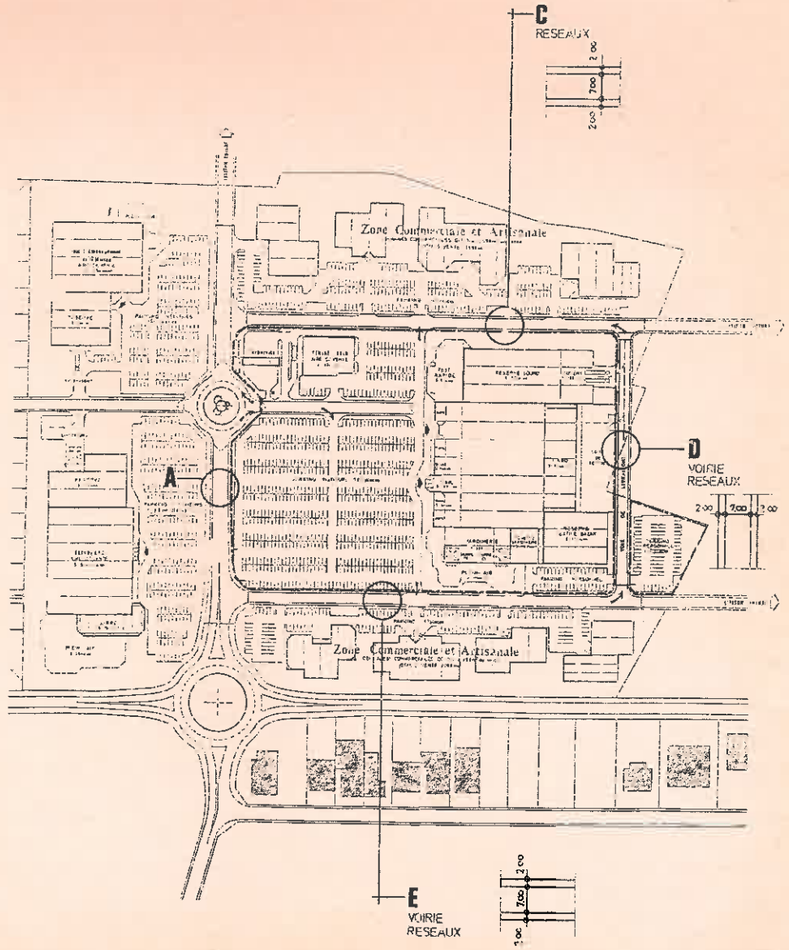

Un concept urbain

Ce qui caractérise ce nouveau secteur du Linkling, c'est qu'il a fait l'objet d'une réflexion actuelle sur le double plan de l'architecture et de l'urbanisme. L'option retenue est son traitement en zone urbaine. On est loin du schéma traditionnel de la zone industrielle des années 70. Ici, pas de mélange de l'industrie et du commerce, pas d'urbanisme sauvage aux bâtiments préfabriqués inesthétiques. Un contexte de ville et d'espace conçu pour accueillir.

Le client en ligne de mire

La séduction du client : tel semble être le maître-mot dans le schéma d'aménagement de ce secteur :
- Facilités d'accès pour le client automobiliste par création de voies nouvelles et de carrefours giratoires. Débouchés sur les voies principales existantes. Branchement sur l'autoroute. Grande place centrale aménagée en parking.
- Agrément et confort pour le client devenu piéton par le traitement des façades en matériaux soignés, galerie piétonnière tout autour de la place, végétation, éclairage, fontaines permanentes.

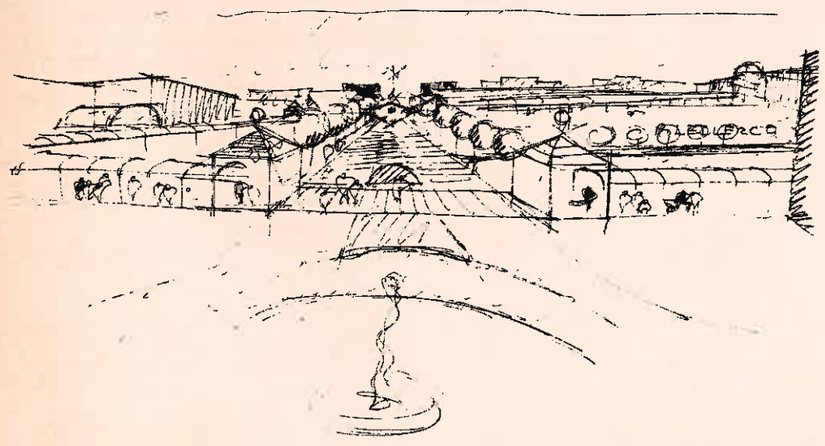

Des retombées pour la ville

Elles sont évidemment nombreuses :
- Sur le plan économique, expansion de la ville. Dynamique supplémentaire. Création de 200 à 300 emplois divers, autant masculins que féminins.
- Retombées démographiques avec la création parallèle de quartiers d'habitation pour une population accrue.
- Sur le plan financier, il faut que le Linkling III, à lui tout seul, double la richesse fiscale de la ville au titre de la taxe professionnelle.

Quel financement pour la ville ?

Le Linkling III est autofinancé. C'est la vente des terrains aux acquéreurs qui rembourse la mise de fonds opérée par la Ville. En cas de retard, des avances de trésorerie sont prévues.

Une zone industrielle et commerciale vendue "sur plan" dans une agglomération frappée de plein fouet par la crise : allez comprendre ça ! Surtout qu'il aura fallu plus de dix ans pour réaliser entièrement la tranche précédente !
Qu'est-ce qui justifie le succès et l'attrait du Linkling ? Où réside sa potentialité ? On pense bien sûr à l'autoroute. Mais est-ce suffisant ? Qui sont donc ses clients et d'où viennent-ils ? Autant de questions que nous sommes allés poser à deux commerçants concernés, dont l'un est un pionnier du Linkling II et l'autre un acheteur potentiel au Linkling III. Ils analysent avec nous la réalité des Linkling II et III.
Intéressant...

UN GEANT

Nom : Géant du Meuble

Surface du bâtiment :
8 000 m² au sol (1 600 occupés par DARTY)
8 000 m² en étage (stocks et bureaux essentiellement)
N.B. Ces locaux abritent le stock des magasins de Metz et de Strasbourg)

Surface du terrain : 2 ha

Implantation: 1972. Création.

Effectif : 60 personnes dont 6 Tervillois.

Activité :
Vente d'ameublement de milieu de gamme.

Zone de chalandise :
Arrondissement de Thionville, schématiquement de Sierck à Mondelange (où commence celle du magasin de Metz.) Petite clientèle luxembourgeoise (2 % du marché).

Chiffre d'affaires année en cours :
38 millions de F. En progression régulière malgré la crise.

Direction :
M. François Martinez, P.D.G.

Qu'est ce qui a motivé le choix d'un emplacement au Linkling II, en 1972 ?

Il faut se rappeler que c'est à cette époque qu'on a assisté, un peu partout, à la création de zones commerciales périphériques. C'est M. Grossmann, propriétaire d'un magasin en centre ville, qui a senti que cette zone pourrait développer un commerce intéressant grâce à l'installation de grandes surfaces pratiques et économiques (regroupement des activités, facilité de parking, éventail de choix.)

Comment expliquez vous le développement de votre activité dans le contexte d'une agglomération en crise ?

- Le choix précoce d'un bon emplacement.
- Une spécialisation dans le meuble.
- Le choix d'une gamme moyenne.
- Une image de marque qui s'est installée progressivement et qui induit sans cesse une nouvelle clientèle.

Et d'une façon générale, comment expliquer le succès du Linkling II ?

Il faut savoir qu'une zone commerciale comme celle du Linkling II, avec ses activités diversifiées, a un pouvoir d'attraction très intéressant. Plus il y a d'unités et de variétés et plus cela est positif pour les commerces en place.
Les besoins n'ayant pas augmenté dans l'agglomération (ils ont même sensiblement diminué à cause des départs et des moindres revenus) il est bien évident que c'est en faisant le vide ailleurs dans la région que le Linkling II a pu se développer.

Que pensez vous de l'extension de Linkling ?

Il est souhaitable qu'elle se réalise. Comme nous l'avons vu, plus cette zone offrira de diversités et plus elle sera attractive. D'autre part, il faut qu'une véritable concurrence s'installe en évitant qu'un secteur soit surreprésenté.
C'est là que la concertation entre la ville et les commerçants est importante. Il faut éviter la surproposition d'un secteur et la carence d'un autre. La réussite de cette zone dépendra de sa structure (circulation, parkings...) mais aussi du choix des activités autorisées à s'implanter.

L'autoroute vous semble-t-elle pouvoir ou devoir accélérer le développement du Linkling ?

L'autoroute pourra jouer un rôle tout aussi positif que négatif. Elle pourra en effet faciliter la venue du client tout autant que sa fuite. A nous de reconsidérer sans cesse notre pouvoir d'attraction...

AU PAS MESURE ET PRUDENT

CHEZ CASTO

Nom : Castorama

Surface :
2 420 m² de bâtiments
800 m² extérieurs

Implantation:
1979. Bâtiment occupé précédemment par Californie.

Effectif :
50 personnes environ.

Activité :
Bricolage – décoration – jardin.
30 à 35 000 articles de référence actuellement en magasin.

Zone de chalandise :
Agglomération thionvilloise jusqu'à Maizières (il existe un magasin à la même enseigne à Metz) Petite clientèle luxembourgeoise.

Chiffre d'affaires année en cours :
30 millions de F.

Direction :
M. Claude Loux, directeur de magasin.

Quels sont vos atouts dans un secteur où la concurrence est loin d'être négligeable ?

- la qualité des prestations.
- le choix et la profondeur de gamme des produits.
- le conseil.
- l'accueil.

Dans le domaine qui nous concerne, la capacité actuelle du magasin ne suffit plus à satisfaire la demande. C'est pourquoi nous avons opté pour un élargissement de notre activité qui se concrétisera par la création d'un magasin plus vaste dans le Linkling III.

Vous misez donc sur cette zone. Comment expliquez-vous personnellement le succès du Linkling II dans une agglomération touchée par la crise et qui se dépeuple d'une façon non négligeable ?

Par la présence de cellules commerciales nombreuses et variées et de quelques "locomotives" qui ont conféré à cette zone commerciale une réelle activité, un réel dynamisme.
Mais le Linkling II est actuellement parvenu à saturation. Il y a des problèmes de circulation et de parking. Son extension est réellement souhaitable.

L'autoroute vous semble-t-elle devoir jouer (ou avoir déjà joué) un rôle dans ce développement ?

Tout à fait. Et de façon positive. En rendant l'accès de la zone plus aisé et plus pratique, elle drainera une clientèle plus large et les investisseurs le savent bien.

IL N'Y A PAS ENCORE TOUT CE QU'IL FAUT !

Après la mise en service de la déviation de la rue Le Kem, la DDE va procéder à la coupure définitive de l'ancienne voie.
La Ville, quant à elle va reprendre les trottoirs et matérialiser les impasses.
La déviation porte donc désormais le nom de rue Le Kem. Quant à l'impasse située au Nord, elle est rebaptisée "Impasse TERI„ du nom du chevalier qui fonda notre ville au Moyen-Age.

Sur le chantier même de l'autoroute, on procède actuellement aux travaux routiers proprement dits et la mise en service de l'autoroute est toujours programmée pour la fin de cette année, comme prévu initialement.

Le développement

Il apparaît donc bien que le succès de la zone du Linkling n'est pas uniquement lié à la réalisation autoroutière mais également à la qualité et au dynamisme des unités commerciales en place (choix-espace-concurrence) ainsi qu'aux options de la Ville (choix d'un développement économique adapté – orientation résolument commerciale – cadre urbain – infrastructure – éclairage...)

Il est tout aussi vrai que le potentiel de clients de la région étant stable ou presque, la réussite de ce secteur ne va pas sans échecs ou fermetures ailleurs.

En fin de compte, c'est toujours le client qui choisit et du côté de la Ville comme des industriels du commerce, on s'accorde à dire que cette évolution de la vente est celle qu'attend le client des années 90. Et que par conséquent si cette zone de conception moderne ne se faisait pas ici, elle se ferait de toutes façons ailleurs... Autant pour nous que ce soit ici.

A chaque fois qu'elle souhaite vous informer sur l'un des aspect du développement de la ville, la rédaction de Terville d'Accueil est amenée à contacter l'adjoint au maire chargé de l'urbanisme. Lorsqu'elle traite de questions budgetaires, elle rencontre la même personne qui assume également les fonctions d'adjoint aux finances. Il s'agit de Jean Marie Genevaux, un élu Tervillois depuis 1971. Nous avons souhaité qu'il nous entretienne sur les responsabilités respectives de ces deux fonctions.

M. Genevaux, vous êtes adjoint au maire chargé à la fois des finances et de l'urbanisme. N'est-ce pas une tâche trop lourde ?

«C'est effectivement lourd mais nécessaire. Ces deux secteurs sont complémentaires. Dans une ville qui consacre 50 % de son budget à l'investissement, il est préférable que ces deux fonctions soient liées. On ne fait pas d'urbanisme sans finances.

L'argent est donc aussi le nerf de l'urbanisme ? Ne craignez-vous pas qu'on vous reproche de ne faire que "du béton" ?

L'urbanisme en soi n'est qu'un moyen. L'objectif poursuivi est la création d'une véritable ville qui ait une vie, une dynamique, une âme et une activité culturelle. Aujourd'hui, nos réalisations commencent à porter leurs fruits. Les nouveaux secteurs (ZAC, Linkling) rapportent de l'argent que nous réinjectons dans la culture. Il n'y a pas non plus de politique culturelle sans soutien financier. J'aime à dire «qu'un million qu'on donne à la culture, c'est un million qu'on ne met pas dans les prisons.»

Dans un développement comme celui de Terville qui est lié à celui d'une agglomération toute entière, ne craignez vous pas que notre petite ville perde son identité propre, son âme ?

Nous aurions souhaité un développement véritablement concerté entre toutes les communes de l'agglomération : c'était le "projet de quartier" dont nous avons déjà parlé. Malheureusement, cela n'a pas pu se faire ! Nous développerons donc Terville malgré tout en tenant compte des données et des capacités de l'agglomération.
L'identité de Terville, nous pensons la sauvegarder justement par son activité culturelle. Les clubs, l'Ecole de Musique ou la fête de la Saint Jean sont des traits d'union entre les gens.
Nous la sauvegarderons aussi par un tissu d'habitat qui draîne vers le centre. A Terville, il n'y a pas de secteur d'où l'habitat soit rejeté. Cela contribue à créer une vraie ville.

Pour en revenir à votre rôle, comment un élu peut-il assumer deux secteurs aussi complexes sans formation préalable ?
C'est la raison d'être du Bureau d'Urbanisme qui est une structure technique mise au service de l'élu. Il étudie et prépare les dossiers. Mais ce sont les élus qui tranchent en définitive. Ce sont eux qui assument le choix du développement.
Et puis il y a la formation personnelle faite de lectures, d'entretiens, de visites et de stages...

Qu'est ce qui vous a semblé le plus difficile au cours de ces années de mise en place du développement de la ville ?
Définir une politique de développement cohérent, mesuré et à l'échelle de l'homme en tenant compte des besoins, des attentes et des finances locales. C'est un soucis permanent.
Dans le domaine des réalisations, ce sont les lenteurs administratives et les difficultés d'obtention de prêts à la constructions (P.L.A.-P.A.P.) qui irritent le plus souvent.

Et le plus satisfaisant ?
Travailler au sein d'une équipe où tout le monde tire dans le même sens, que ce soit au niveau des élus ou au sein du Bureau d'Urbanisme : la cohérence du développement. C'est satisfaisant et rassurant de se sentir "en prise" avec le groupe de travail que l'on dirige.

et l'argent

Un nouveau commerce de quartier

Ouvert depuis le 25 mai dernier, le supermarché de la ZAC propose un commerce d'alimentation à l'enseigne d'UNICO sur 450 m² et une galerie marchande composée d'une boulangerie-pâtisserie et d'un bureau de tabac-papeterie-cadeaux.

A la fois confiant et clairvoyant, le directeur du supermarché (hors galerie marchande), M. Michel Ginther, analyse les points forts de son commerce : "C'est un magasin de proximité, complémentaire de l'hypermarché, dans lequel le consommateur trouvera une garantie fraîcheur (tous les produits frais proviennent de privés locaux) et les prix d'une puissante coopérative pour les produits emballés.

Nous nous investissons personnellement, ma femme et moi, dans cette affaire et nous avons donc le désir de nous intégrer à la vie locale. A ce titre, nous soignons tout particulièrement l'accueil de la clientèle."

Nous souhaitons bonne chance à M. et Mme Ginther ainsi qu'à toute leur équipe.

Le magasin d'alimentation emploie 11 personnes dont 2/3 de Tervillois. Il est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h (18 h 30 le samedi).

Le magasin a été inauguré le 24 mai en présence du maire de Terville René De Matteis entouré des membres du bureau municipal, de M. Philippe, directeur général de la centrale régionale, de M. Servas, représentant de la chambre de commerce ainsi que des concepteurs et des réalisateurs du bâtiment.

Au cours de sa brève allocution, le maire a rappelé que **"ce n'était pas sans mal que ce projet avait vu le jour"** et a souhaité **"qu'autant d'énergie soit développée pour que soit obtenue l'autorisation d'ouverture d'une pharmacie dont la population de ce quartier a réellement besoin."**

20 ans 20 ans 20 ans

Fondée en 1968, la caisse du Crédit Mutuel fête cette année son 20e anniversaire. Un événement qui a été célébré à l'occasion de l'assemblée générale annuelle présidée par M. Albert Schmitt, président du C.A.
Parmi les 15 conseillers fondateurs, 7 sont encore en exercice : il s'agit de MM. Albert Schmitt, René Wolff, Gabriel Paulin, Lucien Keime, Charles Haury, Maurice Pierre et François Reuter qui ont reçu la médaille du 20e anniversaire.

A l'issue des différents bilans exposés par les administrateurs aux adhérents, le maire a tenu à saluer le départ à la présidence de M. Schmitt, atteint par la limite d'âge. Il a évoqué ses qualités humaines "qui lui ont toujours permis de faire la différence entre la valeur des hommes et les opinions politiques. "Puis il l'a félicité pour sa foi dans le développement de la ville.

Révision du S.D.A.U. :

La position de Terville

Par lettre en date du 5 janvier 88, le Préfet informait la Ville de Terville que la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) du Nord Métropole Lorraine (N.M.L.) était engagée. A cet effet, il transmettait un document préparatoire élaboré par la D.D.E. de Moselle en demandant aux Maires de lui faire part de leurs remarques.

Rappelons que le Conseil Municipal avait demandé la révision du SDAU (approuvé par décret ministériel du 13 janvier 74) le 24 février 84. La Municipalité espérait alors "que l'Etat précise les objectifs économiques assignés à notre aire géographique, la place et les objectifs des nouvelles industries".

Le Bureau Municipal a tout d'abord pris acte du constat d'échec contenu dans ce document préparatoire. Echec de la politique volontariste d'aménagement de la France définie par le 5e plan quinquénal et qui prévoyait le développement de huit métropoles d'équilibre destinées à faire contrepoids au gigantisme de la région parisienne.

Il s'est ensuite demandé dans quelle mesure le SDAU se justifiait encore alors que le rôle initialement imparti à Thionville au sein de la N.M.L. a tendance à disparaître progressivement et complètement au profit d'une métropole bicéphale Nancy-Metz.

Le Bureau Municipal estime que la révision du SDAU ne peut être envisagée qu'à partir d'un développement économique programmé et que seule une bonne planification par une répartition équilibrée et judicieuse entre Metz et Thionville peut en garantir la réussite.

Il veut donc préalablement savoir si l'Etat est disposé à :
- créer une métropole d'équilibre Nancy-Metz-Thionville.
- assigner à notre région une mission d'intérêt national de production sidérurgique et de transformation sur place des produits bruts.
- donner à notre région des moyens dans le domaine de la formation (IUT, Université...)
- construire un C.H.U. entre Metz et Thionville comme initialement prévu.

Société BC — *travaux industriels*

SMI — *transports*

LORELEV — *matériel de manutention*

MAINTENANCE GÉNÉRALE

BC EST
201 a, rue de Verdun
B.P. 14
57180 TERVILLE
☎ 82 34 11 66
Télex 860681

BC SUD
Bld de la Mérindole
B.P. 159
13525 PORT DE BOUC Cédex
☎ 42 40 19 50
Télex 402389

BC NORD
Rue Charles Fourrier
B.P. 1
59760 GRANDE SYNTHE
☎ 28 25 21 93
Télex 132221

TENNIS OUVERT

Au vestiaire !

On s'active actuellement autour du vestiaire du tennis pour une mise en service la plus rapide possible. Le nouveau bâtiment, qui s'intègre parfaitement dans l'harmonie des lignes et des tons de l'école Gérard Philipe comporte : vestiaire et douche H. et F.

Mise en service prévue pour la mi-juillet.

Il permettra aux usagers des courts de tennis le confort accru que tous attendaient.

Tournoi

La finale du tournoi de tennis organisée par le comité technique tennis de l'ATES s'est déroulée le dimanche 19 juin. 56 concurrents s'affrontaient dans trois catégories : 12 jeunes, 6 adultes femmes et 38 hommes. Les finalistes : Jeunes : Lacroix et Lambert. Femmes: Feltz et Kohler. Hommes : Logette et Angeli.

Court couvert

Les travaux préalables à la mise en place du tennis couvert ont démarré.

De ce fait, le court n° 4 est temporairement indisponible. On le regrettera sans doute cet été mais on appréciera, dès le retour de la mauvaise saison, la possibilité de jouer en toutes circonstances.

Mise en service prévue pour la rentrée de septembre.

Cours collectifs

En septembre sera proposée une activité annexe au tennis-loisirs : Il s'agit de cours d'initiation, de perfectionnement ou de mise en forme à partir du tennis dispensés par des professeurs compétents dans le cadre de tranches horaires pré-définies. Ces séances collectives (par groupes de 10) dureront 1 h et demie et seront proposées aux enfants et aux adultes séparément.

LA LEÇON DE TENNIS

❶ Les «coups»

• le service

Chaque fois qu'un joueur met la balle en jeu, il fait un service en lançant la balle au-dessus de sa tête et en la frappant avec sa raquette.

Si la première balle de service est «faute», le joueur recommence, car on a toujours droit à deux balles de service.

• le smash

Quand la balle arrive très haut, le joueur la rabat sur l'adversaire en faisant un smash.
En général, on fait un smash quand on est placé près du filet. Un smash est un coup très puissant, et très difficile à rattraper.

• le coup droit

Quand la balle arrive à sa droite, le joueur la laisse rebondir une fois, et il la rattrape en faisant un coup droit (s'il est droitier).

• le lob

Quand le joueur renvoie une balle très haut, il fait un lob. Normalement, elle va rebondir derrière l'adversaire qui doit courir en marche arrière pour la rattraper.

• le revers

Quand la balle arrive à sa gauche, le joueur la rattrape en faisant un revers (s'il est droitier).

Quelquefois, pour avoir plus de force, le joueur tient sa raquette à deux mains pendant le revers.

• la volée

Quand le joueur rattrape une balle sans lui laisser le temps de rebondir une fois par terre, il fait une volée.

Il y a la volée en coup droit ou la volée en revers. Comme la balle n'a pas eu le temps de rebondir, ça accélère le jeu, et l'adversaire peut être surpris.

❷ Comment compter les points

► Pour gagner un match, il faut gagner deux «sets». Un set comprend six «jeux». Un jeu comprend quatre points.

► On ne compte pas les points 1, 2, 3, 4, mais ainsi : 15, 30, 40, jeu. Si les deux joueurs en sont à 40/40, il faut avoir deux points de plus que l'autre pour gagner : le premier point donne l'avantage, le second donne le jeu.

► Quand on a gagné six jeux, on a une «manche» ou un «set». Mais il faut avoir deux jeux de plus que l'adversaire. Quand on gagné deux sets, on est vainqueur du match.
Dans un grand championnat, il faut gagner trois sets.

TENNIS COUVERT

CALENDRIER :

LUNDI 4 JUILLET

- Centre Aéré :
  Ouverture des sessions d'été
  4/12 ANS : Châtillon
  9/13 ANS : Baerenthal

MERCREDI 13 JUILLET

- Départ des jeunes de 13 à 17 ans vers la Camargue, la Dordogne...

A l'occasion de la Fête nationale :

- 19 h 00
  – Cérémonie au Monument aux Morts
  – Vin d'honneur au Centre Communautaire
- de 21 h 00 à 3 h 00
  – Grand Bal gratuit sur la place de l'ancienne Mairie animé par l'Orchestre «FREDDY MARSHALL et sa chanteuse»

JEUDI 14 JUILLET 1988

- A partir de 16 h 00 et jusqu'à 2 h 00
  – Bal populaire gratuit Place Jean Burger au Val de Terville avec l'orchestre «EDDY MUSICS»
  (Buvette, Casse-croûte, Jeu de quilles, Attractions diverses
- de 20 h 30 à 21 h 30
  Animation nautique sur le plan d'eau
- vers 22 h 30, à la tombée de la nuit
  Grand feu d'artifice tiré du parc de la Veymerange au dessus du plan d'eau.
  Pour voir ce spectacle le public est invité à se rassembler avenue Jean Moulin

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 1988

- Exposition avicole et célébration du soixantième anniversaire de la société «Menu Bétail».

ORDURES MÉNAGÈRES

En raison de la **Fête du 14 juillet**, la tournée des ordures ménagères du jeudi 14 juillet est avancée au Mercredi 13 juillet.

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Un enlèvement des gros déchets et ordures spéciales, (vieux meubles, ferrailles, matelas etc.) sera organisé dans la localité le **MERCREDI 24 AOUT**. Les objets volumineux devront être déposés sur le trottoir avant 6 heures du matin.

Rédaction administration : Hôtel de Ville - 57107 TERVILLE – **Directeur de la publication** : René de MATTEIS – **Rédaction** : Ghislain HUCHOT – **Reportage photos** : Ghislain et Sandrine HUCHOT – **Maquette** : Ghislain HUCHOT et Fabienne WAGNER – **Composition-impression** : Imprimerie de Thionville – Ce numéro a été tiré à 3500 exemplaires – Dépôt légal 2e trimestre 1988.

Ils sont nés ce printemps

- CUNHA Gérald, 28 rue Le Kem
- MEJEAN Romain, 6 rue Louis Aragon
- SCHEID Jennifer, 3 rue de Picardie
- STEUER Camie, 5 rue du Cimetière
- SACKSTEDER Cindy, 4 Place de l'Ile de France
- COLSON Jérémie, 17 rue de Normandie
- BIETZER Stephen, 15 allée des Frênes
- SAPIENZA Adrien, 12 rue Maurice Ravel
- MONARDO Anthony, 13 allée Simone de Beauvoir
- GEORGES Edouard, 1 rue Paul Cézanne
- SCHNEIDER Déborah, 1 place Anatole France
- ROSATI Mélissa, 8 rue du 8 mai 1945
- MATHEY Benjamin, 15 rue du 8 mai 1945
- LA SCHIAZZA Cécilio, 32 avenue Marcel Paul
- POLETTI Alexandre, 16 rue de Verdun
- MEFTAH Mohamed, 76 rue Maréchal Lyautey
- GERARD Florian, 81 route de Verdun
- NORIS Fanny, 12 rue Pasteur
- CLEMENT Jessica, 20 avenue de Gaulle

Ils nous ont quittés

- VIDALE Roch, 2 b rue Thiers
- SLODKI Wladislaw, 1 allée de Frênes
- PIERMARINI Elvira, 83 route de Marspich
- BRIARD Joséphine, 30 rue Haute
- FREY-CORRAL Bladoméro, 2 rue du Marché
- BAYER Marie-Thérèse, 7 rue du 8 mai 1945
- CORTINOVIS Avelina, 4 rue Fabert
- LAREK Ahmed, 22 rue d'Anjou
- LINDER Anne, 45 rue de Verdun
- D'ONGHIA Antonio, 13 rue de Normandie
- BEMER Marie, 86 rue de Verdun
- BUSZI Maria, 9a rue de Verdun
- LAUX Maria, 40 rue Haute
- FRANTZ Richard, 70 rue de Verdun

LE CONSEIL-ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

«Deux mois sans lire est souvent néfaste pour les enfants qui démarrent dans la lecture. Pour ceux qui passent de l'école primaire à la 6e également, car ils doivent entretenir une vitesse de lecture qu'ils ont acquise.
Pour tous et toutes, prenez le temps de vivre et de lire.»

Pendant l'été (JUILLET-AOUT), la Bibliothèque Municipale sera ouverte uniquement les après-midis :

MARDI	de 13 h 30 à 18 h 30
MERCREDI	de 13 h à 18 h
JEUDI	de 13 h 30 à 18 h 30
VENDREDI	de 13 h à 18 h

Le 4 mars 1988
Marcel BAYARD, chauffeur poids lourds, et Eveline KAFFMANN, secrétaire, domiciliés à TERVILLE, 41 rue Ribot.

Le 9 avril 1988
Thierry MICOR, vendeur, et PARENTI Catherine, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 19 rue de Normandie.

Le 9 avril 1988
Christian WOLL, ambulancier, domicilié à MOUTIERS (54), 29 La Clairière, et ROSSO Marcella, ouvrière de production, domiciliée à TERVILLE, 34 rue d'Artois.

Le 16 avril 1988
D'AGOSTINI Angel, documentaliste, domicilié à BOULANGE, 12 rue de Beuvillers et CORRADO Patricia, coiffeuse, domiciliée à TERVILLE, 19 rue du Moulin.

Le 29 avril 1988
GHISLAIN Jean-Luc, agent EDF, et UYTTERSPROT Christine, sans profession, domiciliés à TERVILLE, 8 rue Maurice Ravel.

Le 29 avril 1988
PERRIN Claude, informaticien, et BESTIEN Anne, juriste de banque, domiciliés à TERVILLE, 37 route de Verdun.

Le 3 mai 1988
LE TINEVEZ Alain, agent EDF, et BATAILLE Marianne, secrétaire, domiciliés à TERVILLE, 21 rue Louis Aragon.

Le 28 mai 1988
BAUÉ Daniel, représentant, et BIETTI Martine, secrétaire, domiciliés à TERVILLE, 5 avenue De Gaulle.

Le 28 mai 1988
ANCONA Luigi, conseiller commercial, domicilié à FORBACH, 1 rue des Jonquilles et BOULAY Véronique, cadre hospitalier, domiciliée à TERVILLE, 16 allée des Frênes.

Le 4 juin 1988
BACZKIEWICZ Guy, artisan-garagiste, et WEBER Nathalie, coiffeuse, domiciliés à TERVILLE, 12 avenue De Gaulle.

Le 11 juin 1988
SORRENTI Dominique, moniteur éducateur, domicilié à GANDRANGE, 74 rue Louis Jost, et PERCHERON Sophie, aide-soignante, domiciliée à TERVILLE, 20 allée des Peupliers Blancs.

Le 11 juin 1988
RISSE Yves, poseur aluminium, domicilié à TERVILLE, 13 rue St François, et CAMPAGNA Murielle, aide-ménagère, domiciliée à TRESSANGE, 1 rue Paul Gaugin.

Le 18 juin 1988
DEVERRE Marcel, magasinier-vendeur, domicilié à YUTZ, 22 rue de Bordeaux, et BIROLINI Claudine, agent de cuisine, domiciliée à TERVILLE, 11 rue de Verdun.

Le 18 juin 1988
COLLARINI Gilbert, commerçant, domicilié à POMPEY (54), 33 rue du Général de Gaulle, et BALLAND Muriel, sans profession, domiciliée à TERVILLE, 2 rue Maréchal Lyautey.

QU'ILS MONTENT OU QU'ILS DESCENDENT ILS PORTENT NOS COULEURS...

Entendu dans les A.G...

TENNIS DE TABLE

L'équipe fanion redescendra la prochaine saison de nationale 4 à Régionale 1.
L'équipe engagée en régionale 4 se maintient.
De même les équipes de Départementale 2 et 3.
L'équipe de Départementale 1 descend en D2.
Les cadets terminent 3es de leur groupe.

Côté individuel, des félicitations particulières pour **Bruno CASTELLANI** qui s'est qualifié pour les championnats de France toutes catégories.
Il fait actuellement partie des 64 meilleurs joueurs français.
Félicitations également à **Roger LENERT** qualifié pour les championnats de France en catégorie «vétérans». Il termine en quart de finale et gagne le championnat de France en double.

L'entraînement des jeunes reprendra le 6 septembre à 17 h 30 au gymnase du centre.

VOLLEY-BALL

- Plus de 120 personnes ont pratiqué le volley au club de Terville cette saison.
- Neuf équipes étaient engagées dans les divers championnats.
- Les benjamines terminent 1/2 finalistes du championnat de Lorraine.
- Les benjamins et les minimes garçons ont évolué dans la division la plus élevée du championnat de Lorraine.
- L'équipe 1 féminine s'est maintenue pour la 2e année consécutive au plus haut niveau régional.
- L'équipe 1 masculine a terminé 1re en régionale 2 et accède ainsi à la Régionale 1 qui regroupe les meilleures équipes lorraines.

Contact : Daniel MROCZKOWSKI
13, place des Jasmins
57180 TERVILLE
Tél. 82 34 52 45

LA COUPE DE FRANCE AUX VALETS

Pour une première présence en Nationale I, les Valets de Terville ont effectué un parcours pour le moins surprenant. Non seulement l'objectif du président Ubaldini, le maintien dans ce groupe, est atteint, mais les résultats individuels sont éloquents : **Christian Marx** termine pour la 5e fois consécutive champion de France.

Juniors tandis qu'associé à **Roger Klein**, il décroche pour la 1re fois le championnat de France en tandem.

Pour couronner le tout, le club a remporté la coupe de France (pour la petite histoire, le même jour où Metz s'imposait en football face à Sochaux). Nos félicitations.

On a pu suivre, dans le cadre de la fête de la Saint-Jean les premiers pas de la toute nouvelle **équipe de football "vétérans".** Des premiers pas prometteurs puisque nos anciens du ballon rond ont dominé letournoi d'une façon magistrale.

LISTE DES PERMIS DE CONSTRUIRE – 2e TRIMESTRE 1988

DEMANDEUR	Nature de la Construction	Permis accordé
BRACH et Fils Rue des Métiers – 57110 YUTZ	Edification d'une clôture Rue de Verdun	Accordé le 31 Mars 1988
DELGRANGE Jean-Paul 12, rue Gabriel Peri – 57180 TERVILLE	Extension d'un pavillon création d'une annexe 12, rue Gabriel Peri	Accordé le 8 Avril 1988
PROVOT Michel 67, rue Lyautey – 57180 TERVILLE	Construction d'un garage et édification d'un mur de clôture – 67, rue Mal Lyautey	Accordé le 26 Avril 1988
CHRISTMANN Alain 2, rue Denis Papin – TERVILLE	Modification de façade couverture de fenêtres sur pignon – 2, rue Denis Papin	Accordé le 16 Mai 1988
HOYEZ Christian 1, rue Thiers – 57180 TERVILLE	Extension d'un atelier 1, rue Thiers	Refusé le 26 Avril 1988
DE ARAUJO Oliveira 10, rue Gabriel Peri – TERVILLE	Extension d'un pavillon, création d'une annexe 10, rue Gabriel Peri	Accordé le 26 Avril 1988
KAHLERT S.A. Rue d'Alsace – 57190 FLORANGE	Transformation d'un atelier en local de vente (négoce de chaussures Boucle du Ferronnier)	Accordé le 16 Mai 1988
VALANCE Marie Marguerite 83, rue de Verdun – TERVILLE	Modification et ravalement de façade 83, rue de Verdun	Accordé le 26 Avril 1988
ALTENHOVEN Jean-François 20, rue Denis Papin – TERVILLE	Edification d'un mur 20, rue Denis Papin	Accordé le 16 Mai 1988
LACROIX Alain 32, boucle des Melezes – TERVILLE	Construction d'un abri de jardin 32, boucle des Melezes	Accordé le 16 Mai 1988
KOZIURA Patrick 12, rue Denis Papin – TERVILLE	Fermeture d'un patio 12, rue Denis Papin	Accordé le 16 Mai 1988
EDF 26, rue de Verdun – 57100 THIONVILLE	Construction d'un poste de transformation, rte de Veymerange – Lotissement des sculpteurs	Accordé le 20 Mai 1988
WEBER René 1, impasse Jacques Brel – TERVILLE	Edification d'une clôture 1, impasse Jacques Brel	Accordé le 30 Mai 1988
ERAT Joseph 22, allée des Peupliers – TERVILLE	Construction d'un garage et d'une véranda 22, allée des Peupliers	Accordé le 16 Juin 1988
LACROIX Alain 32, boucle des Melezes – TERVILLE	Construction d'un auvent au-dessus d'une terrasse – 32, boucle des Melezes	Accordé le 2 Juin 1988
SCHLERET Marc 16, rue de Verdun – TERVILLE	Modification d'une clôture et portail d'entrée 16, rue de Verdun	Accordé le 30 Mai 1988
TOGNERI Walter 10, place Picasso – TERVILLE	Construction d'un abri de jardin 10, place Picasso	Accordé le 2 Juin 1988
VATRY Paul 15, rte de Veymerange – TERVILLE	Construction d'une salle de bains et WC 15, rte de Veymerange	Accordé le 2 Juin 1988
SALMON Roger 1, allée des Chênes vert – TERVILLE	Construction d'un atelier de bricolage 1, allée des Chênes verts	Accordé le 5 Juin 1988

ARRETE No 61

Le Maire de la Ville de TERVILLE

- Vu la loi du 16-24 août 1870 article 3
- Vu l'article 16 de la loi municipale locale du 6 juin 1895
- Vu le Code des Communes
- Vu la nécessité de réglementer l'utilisation du bassin de rétension d'eau de la Z.A.C. de TERVILLE
- Vu l'arrêté no 15 en date du 15 juillet 1985, réglementant l'utilisation du bassin de rétension d'eau de la Z.A.C. de TERVILLE,

ARRETE :

Article 1er :
La baignade, le canotage et la planche à voile sont formellement interdits sur le bassin de rétension d'eau de la Z.A.C. de TERVILLE.

Article 2 :
Par dérogation à l'article 1er, l'Association Tervilloise de l'Enfance et de la Jeunesse est autorisée à exploiter le plan d'eau pour le canotage et la planche à voile et ce, au bénéfice de ses seuls adhérents, organisés en temps qu'école de planches à voile.

Article 3 :
Des panneaux réglementaires seront placés autour du plan d'eau.

Article 4 :
La police municipale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en Mairie de TERVILLE.

Le Maire.

Deux rues rebaptisées

A la suite de la coupure de la rue Le Kem par l'autoroute, l'impasse située au nord porte désormais le nom d'Impasse Téri (voir article en page 17 de ce numéro.)

Par suite de multiples confusions dans la distribution de plis et lettres entre les rues "du Moulin" et "Jean Moulin", la première a été rebaptisée "rue de la Meulerie". Qu'on se le dise !

ARRETE No 80

Le Maire de la Ville de TERVILLE,

- Vu la loi du 16-24 août 1870, article 3,
- Vu l'article 16 de la Loi municipale locale du 6 juin 1895,
- Vu le décret 54-724 du 10 Juillet 1954 portant réglement général sur la police de la circulation routière,
- Vu la lettre en date du 17 Mai 1988 de la Direction Départementale de l'Equipement avisant la Ville de TERVILLE de la mise en service de la déviation du CD 13A à TERVILLE à compter du 15 Juin 1988,
- Vu que la mise en service de cette déviation nécessite de redéterminer les règles de circulation, tant sur le nouveau tronçon que sur les délaissés,

ARRETE:

Article 1er :
La nouvelle déviation du CD 13A portera le nom de "rue le Kem",

Article 2 :
Le tronçon utilisant le délaissé Sud de la rue le Kem et raccordant la rue du Cimetière à la nouvelle déviation du CD 13A portera le nom de "rue du Cimetière" ; l'intersection entre la nouvelle déviation du CD 13A rue le Kem et l'ouverture de la rue du Cimetière sera matérialisée par un "STOP" sur la rue du Cimetière par rapport à la nouvelle rue le Kem.

Article 3 :
l'intersection de la nouvelle déviation du CD 13A rue le Kem avant la route de Veymerange sera matérialisée par des feux tricolores. En cas de panne ou d'interruption des feux, la nouvelle rue le Kem aura la priorité sur la route de veymerange. L'intersection route de Veymerange sera marquée de balises "CEDER LE PASSAGE".
La rue le kem sera marquée de balises "PRIORITE".
Le délaissé de l'ancienne rue le Kem au Nord de l'autoroute portera le nom de "rue Teri".

Article 4 :
Les services de la Direction Départementale de l'Equipement sont chargés de mettre en place les panneaux réglementaires.

Article 5 :
Les contraventions du présent arrêté seront prises conformément aux lois et règlement en vigueur.

Article 6 :
Monsieur le Commandant de la Brigade de gendarmerie de Thionville et les agents de la police municipale de Terville sont chargés chacun en ce qui concerne de l'éxécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie de TERVILLE.

Le Maire

INFOS – RENTREE

Rentrée des élèves : Le mardi 6 septembre à 8 h.

Périmètre scolaire : Aucun changement par rapport à l'année écoulée.

Inscriptions nouveaux arrivants : Elles peuvent se faire au cours de la semaine qui précède la rentrée. Une permanence est tenue dans les écoles.

Transport scolaire (pour le quartier des Peintres et le Domaine de la Forêt). Avec l'achèvement des travaux autoroutiers et le rétablissement du Chemin des Saules, l'Etat cessera de subventionner le transport entre midi et 14 h. A la demande de certains parents, la Municipalité acceptera de maintenir ce service mais demandera une participation aux familles concernées (75 F par mois). Ce service ne pourra être maintenu que si un nombre suffisant d'enfants le justifie. Les familles seront consultées.
Quant au ramassage du matin et du soir, il reste gratuit dans le cadre de la restauration possible à midi et de l'école continue après 16 h.

Cartes de bus (secondaire): Vente de cartes entre le lundi 29 août et le mardi 6 septembre de 9 à 12 h et de 14 à 16 h.

Restauration scolaire : Le service sera élargi et les tarifs en progression de 2,5 % par rapport à l'an passé.
1 enfant – 24 F
2 enfants – 22 F chacun
3 enfants – 18 F chacun
Ecole continue (16/18 h) 12 F.

Inscriptions dès à présent en mairie.

ERRATUM

A la suite d'une erreur technique, l'allocution de M. Genevaux à l'occasion de la remise de la médaille Régionale, Départementale et communale au Maire, René De Matteis, a été tronquée (p. 6 de notre numéro 23). En voici le texte intégral.

Jean-Marie Genevaux, premier adjoint s'exprimait au nom du conseil municipal :
«Que de changements (j'ai envie de dire de bouleversements) dans notre ville depuis 1971 !... Rappelle-toi ce lundi du mois de mars 1971 où nous avons franchi le seuil de l'ancienne mairie : quatre petites pièces exiguës, un petit bureau pour toi, une petite salle pour les réunions, quatre personnes qui formaient alors tout le personnel administratif, un garde-champêtre et deux ouvriers communaux... Aujourd'hui, c'est ce centre communautaire de plus de 3000 m², ce sont plus de cent personnes qui y travaillent...»

Après avoir donné quelques coups de projecteurs sur les signes majeurs de l'évolution de notre ville – logement, industrie, commerce, enseignement, culture... – M. Genevaux a conclu : « Tout ce travail énorme a été accompli au cours de trois mandats de maire avec une équipe d'hommes et de femmes dont certains sont avec toi depuis 1971 et à laquelle d'autres ont été appelés à se joindre... Non, ce n'est pas un mince mérite de souder une telle équipe. Mais par ton respect absolu de l'homme, par ta grande rigueur intellectuelle et morale, par ta franchise et ton attention à chacun d'entre nous, par la liberté totale de discussion que tu as fait régner et par la confiance que tu nous a accordée, tu as créé des liens solides entre nous tous. C'est donc avec beaucoup d'émotion, ce soir, que nous te félicitons...»

ENTREPRISE DE MONUMENTS FUNÉRAIRES
Granits Français et étrangers - Gravures - Caveaux
ARMAND NITZE
2, rue de Verdun - Tél. 82 34 14 31 - 57100 TERVILLE

Pompes Funèbres Tervilloises
Monsieur Bernard HESSE
1 a, rue du Cimetière – 57100 TERVILLE
Fleurs - Articles funéraires et décorations
ASSISTANCE ET FORMALITÉS ASSURÉES MÊME SI LE DÉCÈS SURVIENT A L'HOPITAL
SERVICE 24 HEURES SUR 24
Véhicule agréé transport de corps avant mise en bière
TÉLÉPHONE
Magasin 82 34 26 39 Domicile 82 34 07 82

M. et Mme Léon DOUR
MERCERIE-BONNETERIE CITEX
Laines Phildar
169, rte de Verdun 57180 TERVILLE
TEL. 82 88 53 91

VOYAGES...

LES CANARIES

Deux semaines au soleil des Canaries, sur l'île de Teneriffe, c'est ce qu'on vécu **une quarantaine d'adhérents de l'ATNA** en mai dernier. Découverte d'un monde désertique et fabuleux au sud, verdoyant et fleuri au nord, exotisme tropical, croisières en mer et visites dans l'île de l'éternel printemps : souvenirs inoubliables...

L'ALSACE

Le voyage annuel des Anciens a conduit plus de 180 personnes du 3e Age à Hinsingen, en Alsace. Le temps peu clément en ce 1er juin a légèrement entravé les visites prévues au cours de cette journée.

...VOYAGES

Noces d'or

Les époux Vonner, entourés de leur plus proche famille, ont célébré le cinquantième anniversaire de leur vie commune dans leur petite maison située Chemin St Pierre. Selon la formule consacrée, M. Jean Vonner et Mlle Adèle Schneider ont contracté mariage le 17 juin 1938 à Florange et c'est en mai 1954 qu'ils sont venus s'installer à Terville.

Contremaître à Usinor jusqu'en 1977, M. Vonner est actuellement un paisible retraité qui cultive son jardin. Quant à Mme Vonner, davantage occupée à la maison, elle apprécie particulièrement le calme et la quiétude d'une rue au voisinage agréable. Les époux Vonner ont une fille, Marie-Adèle, et trois petits enfants.

Représentant la Municipalité, Mmes Savener et Hummel, adjointes au maire ont félicité les jubilaires en leur offrant le traditionnel cadeau de la ville : un plat en émaux de Longwy représentant les armoiries de Terville.

Les époux Vonner